

KRONES colfix S 4031 NG

Fiche de données de sécurité

conformément au SGH des Nations unies (rév. 5, 2013)

Date d'émission: 22/11/2018

Date de révision: 22/11/2018

Version: 2.00

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : KRONES colfix S 4031 NG

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Adhésifs d'étiquetage et d'emballage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur

Fabricant/fournisseur

Krones LCS Center West Africa Ltd.
Plot 7A, Block C
Ogba Industrial Scheme
Lagos - Nigeria

Adresse e-mail de la personne compétente:

sds@kft.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24
aux USA et au Canada : 1-800-424-9300
hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le GHS des Nations unies

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2 H315 Méthode de calcul

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2A H319 Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement : Provoque une irritation cutanée, Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le GHS des Nations unies

Pictogrammes de danger (GHS UN) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS UN) :

Attention

Mentions de danger (GHS UN) :

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (GHS UN) :

P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical, Consulter un médecin.
P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical, Consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

KRONES colfix S 4031 NG

Fiche de données de sécurité

conformément au SGH des Nations unies (rév. 5, 2013)

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le GHS des Nations unies
Copolymère acrylique		10 - <25	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2, H315 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2A, H319
Alcools en C10-16 éthoxylés, sulfates, sels d'ammonium	(N° CAS) 67762-19-0	0,1 - <3	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2, H315 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2A, H319
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	(N° CAS) 55965-84-9 (N° Index) 613-167-00-5	< 0,1	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3, H301 Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 2, H310 Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 2, H330 Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 2, H330 Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, H314 Sensibilisation cutanée, catégorie 1, H317 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1, H400 (M=100) Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1, H410 (M=100)

Textes des phrases H: voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Demander immédiatement conseil à un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone. Adapter les produits extincteurs à l'environnement.
- Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
- Autres informations : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Assurer une ventilation d'air appropriée.

KRONES colfix S 4031 NG

Fiche de données de sécurité

conformément au SGH des Nations unies (rév. 5, 2013)

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter un équipement de protection individuel.
Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Les épandages peuvent être glissants.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans le sous-sol. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination.
Autres informations : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après toute manipulation. Protection des mains : une crème pour la peau peut être utilisée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit sec.
Lieu de stockage : Conserver à l'abri du gel.
Indications concernant le stockage commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. matières comburantes.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des mains : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. EN 374. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant. Les gants doivent être remplacés après chaque utilisation et à la moindre trace d'usure ou de perforation

Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants de protection résistants aux produits chimiques	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	-	Pas d'informations complémentaires disponibles	EN 374-1, EN 374-2, EN 374-3
Gants de protection résistants aux produits chimiques	Chlorure de polyvinyl (PVC)	Pas d'information disponible	-	Pas d'informations complémentaires disponibles	EN 374-1, EN 374-2, EN 374-3
Gants de protection résistants aux produits chimiques	Néoprène	6 (> 480 minutes)	-	Pas d'informations complémentaires disponibles	EN 374-1, EN 374-2, EN 374-3

KRONES colfix S 4031 NG

Fiche de données de sécurité

conformément au SGH des Nations unies (rév. 5, 2013)

Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures. EN 166
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Appareil respiratoire avec filtre	Filtre A	En cas de dépassement de la valeur limite dans l'air et de dégagement involontaire de la substance :	EN 14387

8.4. Valeurs limites d'exposition pour les autres composants

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Visqueux.
Couleur	: Aucune donnée disponible.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 8,25
pH solution	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Non auto-inflammable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative de saturation mélange vapeur/air	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: Aucune donnée disponible
Densité relative de gaz	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Miscible.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 100000 mPa·s (20°C)
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

KRONES colfix S 4031 NG

Fiche de données de sécurité

conformément au SGH des Nations unies (rév. 5, 2013)

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Réactivité dangereuse : substances comburantes.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

mélange de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) (55965-84-9)	
DL50 orale rat	64 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée rat	> 141 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	87,12 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	0,33 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée. pH: 8,25
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 8,25
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

mélange de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) (55965-84-9)	
CL50 poisson 1	0,22 mg/l (96h, Oncorhynchus mykiss, (méthode OCDE 201))
CE50 Daphnie 1	0,1 mg/l (48h, Daphnia magna, (méthode OCDE 202))
ErC50 (algues)	0,048 mg/l (72h, Pseudokirchneriella subcapitata, (méthode OCDE 201))
NOEC chronique poisson	0,098 mg/l (28 d, Oncorhynchus mykiss, (méthode OCDE 210))
NOEC chronique crustacé	0,004 mg/l (21 d, Daphnia magna, (méthode OCDE 211))

KRONES colfix S 4031 NG

Fiche de données de sécurité

conformément au SGH des Nations unies (rév. 5, 2013)

12.2. Persistance et dégradabilité

KRONES colfix S 4031 NG	
Persistance et dégradabilité	Pas d'informations complémentaires disponibles.
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) (55965-84-9)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	> 60 % (méthode OCDE 301B)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

KRONES colfix S 4031 NG	
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

KRONES colfix S 4031 NG	
Mobilité dans le sol	Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Ozone	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Autres effets néfastes	: Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Catalogue européen des déchets. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément à IMDG / IATA / RTMD ONU

14.1. Numéro ONU		
Non réglementé pour le transport		
14.2. Désignation officielle de transport		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement		
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- RTMD ONU

Aucune donnée disponible

- IMDG

Aucune donnée disponible

- IATA

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

KRONES colfix S 4031 NG

Fiche de données de sécurité

conformément au SGH des Nations unies (rév. 5, 2013)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations nationales de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques au produit

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission : 22/11/2018

Date de révision : 22/11/2018

Service établissant la fiche technique: : KFT Chemieservice GmbH
Im Leuschnerpark, 3 64347 Griesheim
Postfach 1451 64345 Griesheim
Germany

Tel.: +49 6155-8981-400 Fax: +49 6155 8981-500
Service de fiche de données de sécurité: Tel.: +49 6155 8981-522

Personne de contact : Dr. Dagmar Hofmann

Abréviations et acronymes : ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA - Estimation de la toxicité aiguë
BCF - Facteur de bioconcentration
CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DMEL - Dose dérivée avec effet minimum
DNEL - Dose dérivée sans effet
DPD - Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses
DSD - Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses
EC50 - Concentration médiane effective
CIRC - Centre international de recherche sur le cancer
IATA - Association internationale du transport aérien
IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50 - Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50 - Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL - Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC - Concentration sans effet nocif observé
NOAEL - Dose sans effet nocif observé
NOEC - Concentration sans effet observé
OECD - Organisation de coopération et de développement économiques
PBT - Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC - Concentration(s) prédite(s) sans effet
REACH - Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID - Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS - Fiche de données de sécurité
STP - Station d'épuration
TLM - Tolérance limite médiane
vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Autres informations : Version(s) 1.00 n'est pas /ne sont pas disponibles pour cette langue.

Textes complet des phrases H:

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

KRONES colfix S 4031 NG

Fiche de données de sécurité

conformément au SGH des Nations unies (rév. 5, 2013)

H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
------	---

KFT SDS UN 00 RU

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit